

Rencontre- échanges le 13 juin 2021 à la salle de Athas sur le thème

ETRE PAYSAN

15 personnes présentes (+ de nombreux excusés) d'origines diverses, fermiers, Amap, autres intéressés par le rapport à la terre et à son usage

Quelques définitions préalables au cours d'un tour de table

Etre paysan ne se définit pas par :

être commerçant

être exploitant agricole

être producteur pour un revenu

la quantité de production ne définit pas non plus " paysan"

Etre paysan, c'est :

une manière d'être et de produire, un mode de vie d'utilité sociale

" soigner"= prendre soin de la terre, des plantes, des animaux ;

produire ce qui est nécessaire à la nourriture, la santé, la vie des hommes (soi-même, sa famille, au-delà, la communauté locale...

définition en 4 mots : autonomie, solidarité, production locale, adaptation.

Décider librement de ses contraintes

exemples cités :

cultiver un grand jardin pour l'autonomie familiale et l'échange avec des voisins, c'est être paysan

vivre avec certaines aides sociales et mener une véritable activité de culture et de récolte en légumes, fruits, plantes commercialisées et ou/ consommés en famille, en réseau, en respectant la terre, c'est être paysan.

Grandes difficultés de plus en plus, à vraiment " être paysan" dans le sens évoqué précédemment :

Le paysan a perdu ses repères. La rentabilité imposée en est responsable.

On rappelle l'historique des plans européens qui ont mené à la spécialisation des productions et à la disparition programmée des petites structures paysannes au profit de grandes exploitations .

Frais et taxes en augmentation constante

Complexification toujours plus lourdes, empêchant toute autonomie, obligeant à se soumettre aux diktats des réglementations, subventions qui contraignent autant les petites structures paysannes que l'agriculture "industrielle" (prétextes divers, comme la sécurité du consommateur...)

quelques exemples :

illégalité des semences paysannes

non valorisation des vrais producteurs en agriculture paysanne. Présence de revendeurs sur les marchés dits " producteurs"

difficulté à s'installer si on n'a ni héritage ni revenus de salariat.

Les appellations et labels divers ajoutent de l'administratif et des frais.

La spécialisation qui empêche la variété. On constate la perte d'une grande diversité

génétique (béliers, semences...)

Etre paysan aujourd'hui, c'est être en résistance, avec les conséquences individuelles ou/et collectives (non reconnaissance administrative, juridique, morale, revenus de la production en inadéquation constante avec l'augmentation du coût de la vie...)

Des remèdes ?

Transmissibilité des exploitations (prix de vente ou de fermage abordables, outil de travail complet...)

Rôle des structures collectives d'accès au foncier agricole, GFAM, SCI...et d'organisations collectives de paysans sur les mêmes terres.

Attention dans ce cas à veiller à la non ingérence dans le travail des paysans et à une organisation de travail en collectif qui respecte l'autonomie de chacun tout en assurant le bon usage et entretien des terres. Le collectif de paysans permet de gérer le temps de travail. Faciliter le logement à proximité des terres.

Est-ce que le GFAM peut aider à ce type d'installation ?

La Charte (article 1) est évoquée pour discuter de la définition de " paysan". Mais ce n'est qu'un moment dans le débat, ce n'était pas le sujet de l'après midi, mais un élément corollaire.

Le statut de paysan défini par la déclaration d'appartenance à la **MSA**, bien que sujet à critique, permet une couverture mutuelle, collective, la CMU...etc...et c'est important.

Mais, selon les approches diverses de "être paysan", il faut savoir tenir compte des personnes qui s'installent, de la progressivité de leur installation. Autrefois c'était la famille qui assurait ou aidait à l'installation, maintenant c'est le collectif. C'est une question de choix , de quantité de travail et de besoin financier.

Savoir que l'on gagnera " moins" peut être une forme de résistance pour les paysans.

Le GFAM pourrait élargir l'article 1 , ne pas limiter à l'administratif MSA...

A réfléchir et discuter ultérieurement...là nous ne sommes pas en réunion GFA.

En conclusion les possibilités d'arriver à " être paysan" :

LA SOLIDARITE

LA RESISTANCE

LES RESEAUX COLLECTIFS